

CONGRÈS 2016
15-16 SEPTEMBRE



Hôtel Delta, Québec

Jeudi 15 septembre 2016 – Ateliers professionnels

- 9 h 30 à 10 h 25** Accueil et inscription – Foyer, 1^{er} étage
- 10 h 25** Mot de bienvenue – Salle Lauzon-Jonquière-Duquesne, 1^{er} étage
- 10 h 30 à 12 h** Trois ateliers en simultané – un choix sur trois

Atelier A *Webdiffusé*

➤ ***Loi sur le bien-être et la sécurité de l'animal : connaissez-vous la portée de la loi, le rôle et les responsabilités des agronomes ?***

Michel Duval, agr, Association québécoise des agronomes en zootechnie; **Daniel Tremblay**, Direction générale de l'inspection et du bien-être animal, MAPAQ; **Geneviève Rainville**, agr, et **François Bertrand**, agr., Les Producteurs de Lait du Québec; **Angèle Hudon-Tanguay**, agr., Fédération des producteurs d'œufs du Québec; **Nathalie Robin**, agr., Les Éleveurs de volailles du Québec; un représentant, Les Éleveurs de porcs du Québec

Savez-vous que l'agronome a l'obligation de dénoncer toute situation de maltraitance en vertu de la *Loi sur le bien-être et la sécurité de l'animal* adoptée en décembre dernier ? Quels animaux sont cités dans cette loi ? Que l'agronome a la possibilité de devenir inspecteur ? L'atelier passera en revue la portée de la loi et les nouvelles obligations des agronomes, dont la dénonciation et l'immunité, la confidentialité des renseignements et ses exceptions, etc. Les stratégies d'intervention et de suivi des plaintes, la formation et l'encadrement des inspecteurs et la collaboration avec les agronomes. Différentes fédérations de producteurs traiteront des stratégies d'intervention.

Salle Lauzon-Jonquière

Atelier B

➤ ***Grilles de référence en agronomie : comment les utiliser efficacement et ainsi respecter les règles de l'art de la profession***

Raymond Leblanc, agr., M. Env., MBA, **David Girardville**, agr., **Nicolas Jobin**, agr.

Savez-vous que les agronomes disposent d'une douzaine de grilles de références et de lignes directrices développées par l'Ordre ? Ces outils permettent aux agronomes d'appliquer les règles de l'art de leur pratique professionnelle tout en les aidant à structurer la portée des mandats. La formation permettra de présenter l'ensemble des grilles de référence disponibles et de guider les agronomes pour une utilisation efficace. Les formateurs passeront en revue les éléments des grilles par des cas pratiques, notamment en phytoprotection et en financement, incluant la recommandation, la justification agronomique, etc.

Salle Duquesne

Atelier C

➤ ***Démystifier les actes réservés en agronomie pour mieux se les approprier et les faire valoir***

M^e Louise Richard, conseillère juridique, Ordre des agronomes du Québec

L'agronomie est une profession à exercice exclusif. Ainsi, seuls les membres de l'Ordre peuvent pratiquer la profession d'agronome. Cet atelier permettra de démystifier les actes réservés en regard de la *Loi sur les agronomes*, en passant notamment en revue l'article 24 qui décrit le champ de pratique des agronomes. Il traitera également du projet de loi qui devrait être déposé d'ici la fin de l'année à l'Assemblée nationale du Québec. Ce projet de loi a pour objectif de préciser la portée de la profession et les actes réservés.

Salle Crémazie-Garneau

12 h à 13 h 30

Lunch – 3^e étage

13 h 30 à 15 h

Trois ateliers en simultané – un choix sur trois

Atelier D

➤ ***Loi sur le bien-être et la sécurité de l'animal : de la théorie à la pratique, études de cas et grilles d'évaluation***

Cet atelier pratique se veut la suite de la formation du matin sur la portée et les responsabilités de l'agronome dans le cadre de la *Loi sur le bien-être et la sécurité de l'animal*. Ainsi, les participants seront amenés à réaliser des études de cas en groupe, en production laitière, porcine, avicole et d'œufs. Les grilles d'évaluation des conditions de santé et de bien-être à la ferme seront présentées et les commentaires des participants recueillis. Les représentants des fédérations de producteurs seront invités à se joindre aux discussions lors des ateliers pratiques.

Nathalie Coté, agr.; **Louis Tétreault**, agr.; **Marie-Josée Turgeon**, agr.; **Éric Levesque**, agr.,
Association québécoise des agronomes en zootechnie

Salle Duquesne

Atelier E

➤ ***Tenue de dossier : se conformer au règlement tout en étant efficace***

M^e Louise Richard, conseillère juridique, Ordre des agronomes du Québec

L'atelier fera le point sur la gestion documentaire, tant papier qu'électronique. Ainsi, le mandat et les modifications au mandat, le rapport et les recommandations, les honoraires, le sceau et la signature, etc. seront traités lors de l'atelier. La confidentialité, le classement, les lieux et la période de conservation seront également abordés. L'atelier couvrira les exigences de la tenue de dossier pour tous les agronomes, peu importe leur milieu de travail.

Salle Crémazie-Gatineau

Atelier F *Webdiffusé*

➤ ***Énoncer clairement la « valeur client » des services professionnels en agronomie, bien structurer son offre de service et conclure la vente***

Gérard Vallée, B2B consultant

L'atelier se déroulera comme suit : d'abord, le cycle de vente en matière de services professionnels, de la qualification du client potentiel en passant par la réalisation et la facturation. La notion de « valeur client » (soit les impacts et les résultats mesurables chez les clients à la suite des interventions en agronomie) sera déterminée sous forme de groupes de discussion. Par la suite, une plénière permettra à tous les participants de bénéficier des réflexions des agronomes

en groupes de discussion. L'atelier abordera également comment bien structurer son offre de services afin de faire ressortir la valeur client, de valoriser la profession et le service professionnel, de positionner ses honoraires et d'identifier les inclusions et exclusions, en tenant compte notamment, des exigences réglementaires. Enfin, l'atelier traitera de l'attitude à démontrer à l'étape de la demande de mandat, soit au moment de conclure

Salle Lauzon-Jonquière

17 h à 18 h 45

Cocktail

La section de Québec et la FSAA vous reçoivent
Université Laval
Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation
[Hall du Pavillon Paul-Comtois](#)
2425, rue de l'Agriculture
Université Laval
Québec (Québec) G1V 0A6

19 h

Assemblée générale annuelle

Ordre des agronomes du Québec
Université Laval
Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation
Pavillon Paul-Comtois
Local CMT 3111
2425, rue de l'Agriculture
Université Laval
Québec (Québec) G1V 0A6

Vendredi 16 septembre 2016

7 h 30 à 8 h 30

Inscription des participants - Foyer, 1^{er} étage

8 h à 8 h 15

Mot de bienvenue – Salle Lauzon-Jonquière-Duquesne, 1^{er} étage

René Mongeau, agr., président
Ordre des agronomes du Québec
Salle Lauzon-Jonquière-Duquesne

8 h 15 à 10 h 30

Conférences plénières *Webdiffusées*

➤ ***Agriculture et climat, entre vulnérabilité et source de solutions contre le changement climatique***

Le secteur agricole est certes un secteur particulièrement vulnérable face au changement climatique (CC) mais il est également un secteur émetteur, avec 13 % des émissions anthropiques mondiales, présentant un fort potentiel d'atténuation. Un certain nombre d'initiatives se mettent en place à travers le monde pour accompagner ce secteur dans sa transition pour répondre aux enjeux du CC. Ces initiatives peuvent être à l'échelle de plusieurs pays, nationale ou régionale ; portées par des acteurs privés ou publics ; focalisées sur l'atténuation ou l'adaptation, ou alors couplant les deux voire même, être plus englobantes, associant des enjeux de sécurité alimentaire, de développement, de biodiversité, etc.

Claudine Foucherot, ingénieure agronome, chef de Projet - Territoires et climat,
I4CE – Institute for Climate Economics, Paris, France

➤ ***Changements climatiques : risques et opportunités pour l'agriculture québécoise et comment y faire face***

Les changements climatiques (CC) sont déjà une réalité au Québec et leurs effets devraient s'accroître dans le futur. Ils auront à la fois des effets positifs et négatifs sur la production agricole.

La capacité d'adaptation dont font preuve les producteurs agricoles québécois face à la variabilité du climat et à l'évolution de facteurs socioéconomiques – marché agricoles, technologies, réglementation – constitue un atout important pour faire face aux risques et saisir les opportunités liées à l'évolution du climat. Toutefois, le rythme et l'intensité des CC attendus présentent de nouveaux défis qui devront être relevés collectivement par de nombreux acteurs du secteur agricole, incluant les producteurs agricoles, les institutions, les organismes de recherche et le secteur privé.

Alain Bourque, directeur général, et **Anne Blondlot**, agr., coordinatrice, programme Agriculture, pêches et aquaculture commerciales
Ouranos – Consortium sur la climatologie régionale et l'adaptation aux changements climatiques

10 h 30 à 10 h 45 Période de questions

10 h 45 à 11 h Pause – Foyer des exposants, 1^{er} étage

11 h à 12 h 30 Trois blocs d'ateliers en simultané – un choix sur trois – 1^{er} étage

Bloc A <i>Webdiffusé</i>	Salle Lauzon-Jonquière	Conférencier
Phytoprotection : insectes ravageurs et maladies	<p>La gestion des ennemis des cultures dans un contexte de changements climatiques</p> <p>L'agriculture figure parmi les secteurs les plus touchés par les CC à l'échelle mondiale. L'impact sur les ennemis des cultures (insectes, agents pathogènes et mauvaises herbes) risquent d'affecter le rendement et la qualité des cultures. Parmi les impacts potentiels sur les insectes ravageurs ou les agents pathogènes, notons l'accroissement de l'aire de répartition, la hausse du nombre de générations par année et l'augmentation de la survie hivernale. Par ailleurs, l'efficacité et la pérennité des moyens de lutte contre les ennemis des cultures risquent fort d'être affectés. Néanmoins, plusieurs mesures d'adaptation, correspondant à la réalité agricole du Québec, peuvent être mises en œuvre afin de minimiser les impacts négatifs dus aux CC.</p>	Annie-Ève Gagnon, Ph. D., entomologiste, chercheuse, biosurveillance des cultures, CÉROM
	<p>Réduire notre dépendance envers les pesticides : rêve ou opportunité?</p> <p>Les progrès en phytoprotection ont largement contribué à l'augmentation des rendements de nombreuses productions agricoles. Faciles d'accès et d'emploi, relativement peu coûteux, les pesticides de synthèse se sont révélés très efficaces et fiables. L'agriculture moderne est largement dépendante des pesticides. La diminution de l'usage des fongicides passe par une diversification des méthodes de lutte et la conception de systèmes de culture qui réduisent les risques de maladies. Ce niveau d'intervention nécessite un changement important dans les pratiques actuellement en usage. Lors de cet exposé, différentes solutions possibles et stratégies de mise en œuvre seront discutées.</p>	Odile Carisse, Ph.D., chercheuse scientifique, phytopathologie, Agriculture et Agroalimentaire Canada
Bloc B	Salle Duquesne	Conférencier
Sols	<p>La matière organique des sols : son rôle dans le fonctionnement et la résilience des agroécosystèmes</p> <p>De par son effet sur les propriétés physiques, chimiques et</p>	Denis Angers, Ph. D., chercheur scientifique, gestion et conservation des sols, Agriculture et

	<p>biologiques des sols, la matière organique joue un rôle fondamental dans le fonctionnement des agroécosystèmes. La matière organique contribue à la productivité des cultures en stockant l'eau et en fournissant des éléments nutritifs, elle contrôle les flux d'eau et d'air en stabilisant la structure du sol et elle est la source d'énergie principale pour l'activité biologique du sol. À l'échelle globale, la matière organique du sol contient plus de carbone que la végétation et l'atmosphère, et joue donc un rôle fondamental dans la régulation du climat. Les pratiques favorisant le maintien ou l'amélioration de la matière organique des sols permettent donc de contribuer à l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre et à l'adaptation aux CC.</p>	Agroalimentaire Canada
	<p>Changements climatiques, engrais de synthèse et émission de N₂O</p> <p>Un réchauffement climatique pourrait modifier les quantités d'engrais de synthèses recommandées au Québec. Or, les émissions de N₂O sont en général proportionnelles aux quantités d'azote apportées au sol. La présentation explorera les pratiques de fertilisation qui pourront permettre de réduire l'impact de l'application d'engrais azotés de synthèse sur les émissions de N₂O. Nous analyserons non seulement l'impact du type de fertilisant et du mode de son application sur les quantités de N₂O émises mais aussi celui du choix de la culture et des conditions pédo-climatiques.</p>	Philippe Rochette, Ph. D., chercheur scientifique, interaction sol-plante-atmosphère, Agriculture et Agroalimentaire Canada
	<p>Bénéfices des cultures de couverture dans les systèmes de production</p> <p>La présentation traitera des cultures de couverture et de la dynamique de l'azote dans un contexte de réduction des gaz à effet de serre (GES) et d'adaptation aux CC, du contexte d'agrandissement des surfaces de cultures annuelles et des opportunités pour implanter des cultures de couverture. Les bénéfices potentiels des cultures de couverture seront présentés particulièrement en regard de la dynamique de l'azote dans les sols et de leurs effets sur les rendements des cultures. Quelques résultats issus d'une méta-analyse sur les cultures de couverture implantées sous un climat tempéré humide seront mis en évidence.</p>	Anne Vanasse, agr., Ph. D., professeure titulaire, Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation, Université Laval

Bloc C	Salle Crémazie-Garneau	Conférencier
Économie du carbone	<p>Marché du carbone et agriculture : des opportunités concrètes pour le secteur</p> <p>Avec l'entrée en vigueur du Système de plafonnement et d'échange de droits d'émissions de gaz à effet de serre du Québec (SPEDE), les entreprises agricoles québécoises doivent maintenant composer avec le coût carbone intégré au prix des énergies fossiles. Par ailleurs, le SPEDE permet d'attribuer des crédits compensatoires pour certaines réductions d'émissions, qui peuvent ensuite être vendues sur le marché. Dans ce contexte, quelles options se présentent au secteur agricole pour, d'une part, composer avec le coût carbone et, d'autre part, tirer profit du système de crédits compensatoires? Après avoir présenté le marché du carbone, la présentation portera sur Agro Carbone, une initiative visant à identifier et lever les barrières à la mise en œuvre de projets de réduction d'émissions en agroalimentaire.</p>	Renaud Sanscartier, expert agroalimentaire, ÉcoRessources et Mathieu Dumas, conseiller stratégique, La Coop Carbone

	<p>Normes et initiatives : projets de réduction de GES et empreinte carbone des produits</p> <p>La quantification et la vérification de projets de réduction de gaz à effet de serre (GES) sont encadrées par des référentiels internationaux, fournissant aux promoteurs de projets ainsi qu'aux vérificateurs certaines règles et façons de faire. Le BNQ étant un vérificateur accrédité, ces règles internationales ont été mises en application pour divers projets, dont certains en agriculture. En ce qui concerne la détermination de l'empreinte carbone des produits, les processus de quantification et de vérification diffèrent. L'encadrement prend forme de plus en plus et facilite l'évaluation des émissions de GES tout au long du cycle de vie des produits. Quelques initiatives le démontrent.</p>	<p>Isabelle Landry, M. Sc., directrice, Bureau de normalisation du Québec</p>
--	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------

12 h 30 à 13 h 45 **Lunch**
Salle Lauzon-Jonquière-Duquesne, 1^{er} étage

13 h 45 à 15 h 15 **Trois blocs d'ateliers en simultané – un choix sur trois**

Bloc D	Salle Duquesne	Conférencier
<p><i>Production animale</i></p>	<p>Effluents d'élevage : potentiel d'atténuation de l'empreinte carbone par un meilleur contrôle de l'azote</p> <p>Les effluents d'élevages posent un perpétuel défi tant sur le plan agronomique (prédiction de valeur fertilisante) qu'environnemental (minimiser les pertes). Face aux exigences agroenvironnementales strictes que les exploitations agricoles doivent respecter et aux attentes élevées du public en général, le défi est de taille et généralement exacerbé par un manque de connaissance et la grande incertitude concernant les quantités d'azote perdues sur une base annuelle, incluant durant la période hivernale. Les pertes d'azote par lessivage ou les émissions gazeuses ont un impact sur l'empreinte carbone de l'entreprise mais peuvent être contrôlées jusqu'à un certain point. Les CC pourraient toutefois changer la donne et nécessiter de revoir, encore, nos pratiques d'épandage.</p>	<p>Martin Chantigny, Ph. D., chercheur scientifique, biochimie du sol et éléments nutritifs, Agriculture et Agroalimentaire Canada</p>
	<p>Les changements climatiques en productions animales : vaut mieux prévenir que subir</p> <p>Différents aspects des fermes en production animale seront affectés par les CC. La principale répercussion directe sur les animaux sera l'augmentation des risques de stress thermiques. Ces derniers entraînent une augmentation des problèmes de performance, de reproductions et même, dans certains cas extrêmes, de mortalité. Des solutions existent toutefois pour les atténuer. Les CC n'amèneront pas que des inconvénients. Certains producteurs pourraient en tirer des avantages lorsque la ferme est considérée dans sa globalité. Il est donc essentiel de mieux comprendre les enjeux associés à cette problématique et d'explorer les différentes avenues qui existent pour mieux s'y préparer.</p>	<p>Édith Charbonneau, agr., Ph. D, professeure agrégée, chercheuse en production laitière, Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation, Université Laval</p>

Bloc E <i>Webdiffusé</i>	Salle Lauzon-Jonquière	Conférencier
<i>Phytoprotection : mauvaises herbes et pollinisateurs</i>	Lutte aux mauvaises herbes: effet des changements climatiques Les CC peuvent avoir une influence directe sur les mauvaises herbes ou un effet indirect en raison des modifications des pratiques culturales. Parmi les effets directs, on peut entrevoir des changements chez les espèces déjà présentes : altération de la date d'émergence ou augmentation de la compétitivité ou de la productivité. Il est aussi fort possible que l'aire de distribution de certaines espèces soit modifiée faisant en sorte que les producteurs devront faire face à de nouveaux défis. Finalement, les CC pourraient aussi modifier la façon dont les adventices réagissent aux méthodes de lutte.	François Tardif, Ph. D., professeur, Université de Guelph
	Solutions préventives pour le maintien futur des pollinisateurs agricoles Les CC risquent d'affecter l'écologie des pollinisateurs, modifiant leurs relations locales et régionales avec les plantes. Différents groupes de pollinisateurs pourraient réagir différemment à un changement de température et d'humidité, influençant leur diversité et leur abondance et entraînant des pénuries pour la pollinisation des plantes sauvages et agricoles. Ceci pourrait découler, entre autres, de modifications dans le développement phénologique des plantes et de leur sécrétion de nectar. Basé sur l'examen du développement phénologique et du synchronisme entre l'insecte et ses plantes hôtes, des solutions préventives sont proposées, basées sur la création et l'enrichissement d'habitats pouvant assurer le maintien des populations de pollinisateurs essentiels à l'agriculture.	Madeleine Chagnon, Ph. D., chargée de cours, professeure associée, Département des sciences biologiques, Université du Québec à Montréal
Bloc F	Salle Crémazie-Garneau	Conférencier /Priorité
<i>Gestion des risques hydro-climatiques</i>	Les enjeux de la gestion de l'eau en climat futur L'égouttement hâtif des terres au printemps, un stress hydrique accru malgré des précipitations plus intenses à l'été et à l'automne, de même que l'occurrence accrue des redoux hivernaux appellent à des mesures d'adaptation des systèmes de productions agricoles en climat futur. Les pratiques de culture sur résidus et de couverture verront leur faisabilité accrue. Les modalités de la fertilisation devront s'adapter au risque accru de lixiviation des intrants. La conception des aménagements des terres et des cours d'eau devra composer avec une hydraulité hivernale plus élevée, alors que le contrôle du drainage et de l'irrigation de précision seront appelés à contrebalancer l'augmentation du stress hydrique et la sévérité des étiages estivaux et automnaux.	Aubert Michaud, Ph. D., chercheur, Physique et conservation des sols et de l'eau, Institut de recherche et de développement en agroenvironnement
	Principaux risques climatiques pour les cultures maraîchères et besoins d'adaptation Microrafales, pluies abondantes, périodes de sécheresse, sont quelques épisodes climatiques qui ont marqué le secteur maraîcher québécois au cours des dernières années. Quels sont les principaux risques climatiques actuels pour la production maraîchère et comment vont-ils évoluer ? Les principaux risques climatiques pour les cultures maraîchères concernent l'excès de pluie et de chaleur, les stress hydriques, ou encore les épisodes de gels, de grêle et de vent violent. La plupart de ces risques demeureront	Jean-François Forest, agr., M. Sc., économiste-conseil, cofondateur et associé, Forest Lavoie Conseil inc.

	préoccupants au cours des prochaines décennies. Pour s'adapter, il existe des technologies de protection des cultures, mais surtout de meilleures pratiques agronomiques relatives aux ressources sol et eau.	
--	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--

15 h 15 à 15 h 30 **Pause**

Salon des exposants – 1^{er} étage

15 h 30 à 16 h 30

Table ronde – Salles Lauzon-Jonquière-Duquesne – 1^{er} étage **Webdiffusée**

➤ **Allier agriculture concurrentielle, réduire les gaz à effet de serre et s'adapter aux changements climatiques : trois secteurs clés nous disent comment y arriver ?**

La table ronde permettra d'exposer et d'approfondir les points de vue du milieu de la recherche, de la pratique agronomique, de la production agricole et de la transformation et distribution agroalimentaire. Les échanges donneront l'occasion d'en savoir davantage sur les défis respectifs de chaque secteur, leurs attentes, l'un vis-à-vis l'autre, ainsi que leurs stratégies et actions pour réduire les GES et s'adapter aux effets des CC.

Rémi Quirion, O.C., C.Q., Ph.D., m.s.r.c., scientifique en chef du Québec

Marcel Groleau, président, Union des producteurs agricoles

Robert Deschamps, agr., directeur agricole, Bonduelle Canada inc., représentant du Conseil de la transformation alimentaire du Québec

Nicolas Mesly, agr., animation

16 h 30 à 17 h 15

Conférence de clôture du Congrès 2016 **Webdiffusée**

➤ **Agriculture et changements climatiques : la faim du monde ?**

L'agriculture représente une des plus importantes sources de GES identifiées par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). Dans un monde en voie de réchauffement climatique et d'expansion démographique, l'agriculture se heurte à un dilemme : comment satisfaire les besoins croissants d'une population toujours plus exigeante sur le plan trophique et modifier ses pratiques pour contribuer à l'atténuation de ses sources d'émissions ou même à des stratégies à émissions négatives qui seront nécessaires pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris ? Des pistes de solutions existent afin de stimuler l'imagination. Elles méritent d'être explorées, maintenant, pour éviter des problèmes trop prévisibles aux conséquences désastreuses.

Claude Villeneuve, biologiste, Ph. D., professeur titulaire, directeur de programmes et directeur de la Chaire de recherche en éco-conseil, Université du Québec à Chicoutimi

17 h 15 à 17 h 30

Mot de clôture Congrès 2016 **Webdiffusé**

René Mongeau, agr.

17 h 30 à 18 h 30

Remise des prix d'excellence **Webdiffusée**

18 h 30

Cocktail des congressistes – Foyer 1^{er} étage, Hôtel Delta